

Chemin de Vérité

Jésus dit : Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. Jean 14.6

Vol. 19, No. 4

publié par des Églises du Christ

Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu

Depuis presque un siècle, la Palestine était tombée sous la domination de l'Empire romain, et la plupart des Juifs en étaient très mécontents. Les travaux forcés, les symboles idolâtres étalés dans « la terre sainte », la manière dont les opposants étaient torturés et mis à mort, la perte de liberté et de dignité – tout cela contribuait à la rancœur. Les impôts que les Romains imposaient au peuple juif étaient particulièrement détestés, un rappel continu de l'humiliation nationale. Chacun devait verser à ce pouvoir étranger 10 % de sa production de céréales, 20 % des vins et des huiles, 1 % de tous ses revenus et un denier (l'équivalent du salaire d'une journée) par personne chaque année. Voilà la mise en scène d'un piège que les ennemis de Jésus lui ont tendu. Ils cherchaient une occasion soit de discréditer Jésus auprès du peuple juif, soit de l'accuser de rébellion auprès des autorités romaines.

« Et ils vinrent lui dire : Maître, nous savons que tu es vrai, et que tu ne t'inquiètes de personne ; car tu ne regardes pas à l'apparence des hommes, et tu enseignes la voie de Dieu selon la vérité. Est-il permis, ou non, de payer le tribut à César ? Devons-nous payer, ou ne pas payer ? Jésus, connaissant leur hypocrisie, leur répondit : Pourquoi me tentez-vous ? Apportez-moi un denier, afin que je le voie. Ils en apportèrent un ; et Jésus leur demanda : De qui sont cette effigie et cette inscription ? De César, lui répondirent-ils. Alors il leur dit : Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Et ils furent à son égard dans l'étonnement. » (Marc 12.14-17)

Le fait que l'on pouvait produire si facilement une pièce de monnaie romaine montrait que les Juifs étaient sous l'autorité de César, car ces pièces n'étaient employées que sur le territoire romain. D'ailleurs, les pièces émises par un roi de l'antiquité pour l'utilisation sur son

territoire étaient considérées comme étant sa propriété – d'où la parole de Jésus, « Rendez à César ce qui est à César ». Mais tout en affirmant un devoir envers les gouvernements humains, Jésus a souligné aussi les devoirs envers le Roi de l'univers.

Les gouvernements civils et l'Église ont tous les deux été établis par Dieu, mais ils n'ont ni les mêmes rôles ni les mêmes champs d'action. L'État a, par exemple, le droit de punir les malfaiteurs, même jusqu'à l'application de la peine de mort. Quant à l'Église, « *les armes avec lesquelles nous combattons ne sont pas charnelles* » (2 Cor. 10.4). Ce n'est pas à l'Église d'« *exercer la vengeance et punir celui qui fait le mal* » (Rom. 13.4). Par contre, ce n'est pas à l'État civil de décider comment les chrétiens doivent adorer Dieu ou quel message ils doivent prêcher. Ces choses sont déterminées par la Bible seule.

Considérons donc nos responsabilités envers le gouvernement, après quoi nous verrons ce qu'il faut rendre à Dieu.

RENDEZ À CÉSAR CE QUI EST À CÉSAR

Les impôts

Jésus enseigne clairement en Marc 12.17 que nous devons payer des impôts. Il semble que la majorité des gouvernements soient caractérisés par le gaspillage, l'inefficacité et la corruption, mais cela ne change pas notre devoir. « *Rendez à tous ce qui leur est dû : l'impôt à qui vous devez l'impôt, le tribut à qui vous devez le tribut* » (Rom. 13.7). Que ce soit les taxes douanières, les impôts sur le revenu, la TVA, les permis obligatoires ou d'autres obligations financières imposées par l'État, le chrétien ne doit pas agir malhonnêtement pour les éviter. Peu importe si nos concitoyens sont nombreux à commettre avec succès de la fraude fiscale, nous ne devons pas leur ressembler.

L'obéissance

Plusieurs passages du Nouveau Testament insistent sur la nécessité d'obéir aux lois des gouvernements humains sous lesquels nous vivons :

« *Soyez soumis, à cause du Seigneur, à toute autorité établie parmi les hommes, soit au roi comme souverain, soit aux gouverneurs comme envoyés par lui pour punir les malfaiteurs et pour approuver les gens de bien.* » (1 Pi. 2.13,14)

« *Rappelle-leur d'être soumis aux magistrats et aux autorités, d'obéir, d'être prêts à toute bonne œuvre.* » (Tite 3.1)

Le texte le plus complet à ce sujet se trouve en Romains 13.

« *Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu. C'est pourquoi celui qui s'oppose à l'autorité résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attireront une condamnation sur eux-mêmes. Ce n'est pas pour une bonne action, c'est pour une mauvaise, que les magistrats sont à redouter. Veux-tu ne pas craindre l'autorité ? Fais le bien, et tu auras son approbation. Le magistrat est serviteur de Dieu pour ton bien. Mais si tu fais le mal, crains ; car ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, étant serviteur de Dieu pour exercer la vengeance et punir celui qui fait le mal. Il est donc nécessaire d'être soumis, non seulement par crainte de la punition, mais encore par motif de conscience.* » (Rom. 13.1-5)

Le chrétien se soumet au gouvernement, non seulement pour éviter d'être puni par les autorités, mais surtout à cause de son respect pour Dieu. Il y a, bien sûr, des lois dont tout le monde reconnaît le bien-fondé, comme celles qui interdisent le vol, le meurtre, le viol, etc., mais l'enfant de Dieu est appelé à se soumettre même aux règlements qui semblent parfois gênants. Par exemple, certains trouvent que les lois sur l'immigration sont trop compliquées ou onéreuses ; que cela soit le cas ou non, le chrétien qui voudrait immigrer dans un pays qui n'est pas le sien doit procéder de la façon légale. Les limites de vitesse semblent parfois trop basses, mais ce ne sont pas simplement des suggestions ;

il faut essayer sincèrement de les respecter. Le mariage traditionnel est plus courant que le mariage légal dans beaucoup de pays, mais si la loi chez vous ordonne de légaliser vos unions conjugales, vous devez, en tant que chrétiens, vous conformer à ces exigences. Si vous habitez un pays qui offre des aides en matière de logement, santé, retraite, éducation, etc., vous ne devez pas employer de faux papiers ou donner des pots-de-vin pour obtenir des avantages auxquels vous n'avez pas droit. Le chrétien respecte la loi.

C'est Dieu qui a voulu l'existence de l'institution qu'on appelle « gouvernement ». L'État a été établi par Dieu pour le bien de la société. Il est presque toujours préférable d'avoir même un mauvais gouvernement que de ne pas en avoir du tout. Demandez à quiconque subit les effets de l'anarchie dans un pays déchiré par la guerre et dont l'État ne peut assurer la sécurité de personne. Les chapitres 17 à 21 du livre des Juges décrivent une période de violence et d'injustice criante en Israël. Et pourquoi le désordre avait-il augmenté à ce point ? « *En ce temps-là, il n'y avait point de roi en Israël. Chacun faisait ce qu'il voulait* » (Jug. 21.25). Dieu a donc établi le gouvernement pour notre bien.

Mais c'est aussi Dieu qui fait que telle ou telle personne détienne le pouvoir ; c'est lui qui établit les autorités. Selon Daniel 4.17, Dieu promet d'exercer un jugement sur Nebuchadnetsar, le roi orgueilleux de Babylone, « *afin que les vivants sachent que le Très-Haut domine sur le règne des hommes, qu'il le donne à qui il lui plaît, et qu'il y élève le plus vil des hommes* ». Ceux qui sont au pouvoir ne comprennent pas souvent cette vérité. En Ésaïe 10.5-17, Dieu appelle le roi assyrien la verge de sa colère, la verge dans sa main pour punir son peuple infidèle (Israël), mais ce roi « *n'en juge pas ainsi, et ce n'est pas là la pensée de son cœur. Il ne songe qu'à détruire* ». Le verset 12 ajoute : « *Mais, quand le Seigneur aura accompli toute son œuvre sur la montagne de Sion et à Jérusalem, je punirai le roi d'Assyrie pour le fruit de son cœur orgueilleux, et pour l'arrogance de ses regards hautains* ». Tout le livre de l'Apocalypse souligne le fait que Dieu, en son temps, allait punir et renverser l'Empire romain qui persécutait l'Église. De nombreux passages bibliques montrent que Dieu élève au pouvoir et enlève du pouvoir, pas forcément à cause de la justice ou de l'injustice de ces chefs d'État, mais pour accomplir ses propres desseins. Malgré les apparences, c'est toujours le Seigneur qui règne. Le chrétien ne se joindrait pas à une rébellion armée pour renverser un gouvernement, car c'est à Dieu d'établir ou d'enlever qui il veut et quand il le veut.

La prière

« *J'exhorte donc, avant toutes choses, à faire des prières, des supplications, des requêtes, des actions de grâces pour tous les hommes, pour les rois*

Édition bimestrielle
CHEMIN DE VÉRITÉ, éditeur Barry Baggett
s/c Crieve Hall Church of Christ
4806 Trousdale Drive
Nashville, TN 37220 USA
Abonnements gratuits ; anciens numéros disponibles
à www.chemindeverite.com

et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et honnêteté. Cela est bon et agréable devant Dieu notre Sauveur. » (1 Tim. 2.1-3)

Le devoir de prier pour les autorités ne dépend pas de leur justice. Les empereurs romains qui régnaient sur le monde quand Paul écrivait ces mots étaient des hommes immoraux et injustes. Mais remarquons que la Parole ne dit pas qu'il faut forcément demander à Dieu de donner au chef d'État une longue vie ou le succès de tous ses projets ou sa réélection. On prie Dieu que les décisions des autorités permettent aux chrétiens de vivre dans la paix et la piété. Quand ceux qui gouvernent sont favorables à l'œuvre de Dieu, on peut en remercier Dieu et lui demander de les bénir dans ce qu'ils font de positif. Quand ils se mettent à persécuter le peuple de Dieu ou à promouvoir l'immoralité et l'injustice, on peut prier Dieu de les amener, si possible, à la repentance, pour leur propre bien, le bien de la société et le bien de l'Église.

L'honneur

« Rendez à tous ce qui leur est dû : l'impôt à qui vous devez l'impôt, le tribut à qui vous devez le tribut, la crainte à qui vous devez la crainte, l'honneur à qui vous devez l'honneur. » (Rom. 13.7)

« Craignez Dieu ; honorez le roi. » (1 Pi. 2.17)

Quand Dieu ordonne d'honorer quelqu'un, que ce soit nos parents, les gouverneurs ou les rois, il importe peu si nous estimons qu'ils sont personnellement dignes d'honneur. Il y a des pères négligents ou sans tendresse paternelle, des mères qui sont esclaves de la boisson ou la drogue, et des autorités civiles qui sont remplies d'orgueil et assoiffées d'argent et de pouvoir. Mais nous les traitons avec du respect à cause de leur position d'autorité à notre égard, sachant que c'est Dieu qui les a placés. Quand le roi Saül cherchait à faire mourir le jeune homme David, qui ne lui avait fait aucun mal, David eut plus d'une fois l'occasion de tuer Saül. L'entourage de David l'encouragea à le faire, en lui disant que Dieu avait livré Saül entre ses mains. Saül était devenu un tyran, et son caractère ne méritait plus le respect. C'est à cause de son grand respect pour Dieu que David ne s'est pas permis de faire du mal à Saül, parce que Dieu l'avait établi roi, ou « oint ».

« Qui pourrait impunément porter la main sur l'oint de l'Éternel ? Et David dit : L'Éternel est vivant ! C'est à l'Éternel seul à le frapper, soit que son jour vienne et qu'il meure, soit qu'il descende sur un champ de bataille et qu'il y périsse. Que l'Éternel me garde de porter la main sur l'oint de l'Éternel ! » (1 Sam. 26.9-11)

Dans la société moderne, l'exemple de la presse nous apprend soit à critiquer impitoyablement et sans cesse

nos autorités, soit à les soutenir aveuglément et servilement dans toutes leurs politiques. Le chrétien doit essayer de parler toujours avec respect pour les autorités, même s'il doit parfois, comme Jean-Baptiste a fait à l'égard du roi Hérode (Matt. 14.3,4), leur dire des vérités qu'elles ne voudraient pas entendre.

Remarquez que ces passages bibliques qui parlent de nos devoirs à l'égard des autorités n'enseignent pas qu'il faut forcément participer au processus politique, qu'il faut voter ou qu'il faut être très patriotique. Ils ne défendent pas ces choses, non plus, mais l'activité politique n'est apparemment pas une partie essentielle de la vie chrétienne. La Bible ne recommande ni la monarchie ni la démocratie – l'une ou l'autre peut servir les besoins du peuple ou, au contraire, permettre d'exercer la tyrannie sur une partie de la population. Les chrétiens doivent s'accrocher fermement à leur foi face aux régimes oppressifs et ne pas tomber dans la paresse spirituelle sous des gouvernements tolérants. Dans tous les cas, la prédication de l'Église devrait être apolitique, dans le sens où elle ne s'aligne pas derrière un parti ou un homme politique. En plus, l'Église de Dieu n'a pas de nationalité.

RENDEZ À DIEU CE QUI EST À DIEU

Tous « nos » biens

Le chrétien reconnaît que tous « ses » biens appartiennent déjà à Dieu ; nous n'en sommes que des gestionnaires. Voilà l'idée derrière les paraboles des talents (Matt. 25.13-46) et des mines (Luc 19.11-26), dans lesquelles Jésus parle de maîtres qui confient à leurs serviteurs des sommes d'argent pour les faire valoir et rendre compte par la suite de leur gestion. Comme Dieu avait dit par le prophète Aggée : *« L'argent est à moi, et l'or est à moi »* (Ag. 2.8). Le roi David reconnut cette vérité quand il présentait à Dieu une offrande de la part de son peuple :

« Éternel, notre Dieu, c'est de ta main que viennent toutes ces richesses que nous avons préparées pour te bâtir une maison, à toi, à ton saint nom, et c'est à toi que tout appartient. » (1 Chr. 29.16)

L'obéissance absolue

On doit obéir aux gouvernements humains, mais que faire si un homme ordonne ce qui est contraire aux ordres de Dieu ? La Bible est très claire : en cas de conflit entre les ordres d'un homme quelconque et ceux du Seigneur, *« il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes »* (Actes 5.29). Jésus avait ordonné à ses disciples de prêcher l'Évangile au monde entier, mais les chefs juifs leur interdirent de parler en son nom.

« Pierre et Jean leur répondirent : Jugez s'il est juste, devant Dieu, de vous obéir plutôt qu'à Dieu ;

car nous ne pouvons pas ne pas parler de ce que nous avons vu et entendu. » (Actes 4.19,20)

Les apôtres et des chrétiens sans nombre depuis leur temps ont accepté l'emprisonnement, la torture, l'exil et la mort au lieu de se taire et de désobéir ainsi à leur Seigneur.

Schadrac, Méschac et Abed-Nego, les trois célèbres amis de Daniel, ont reçu l'ordre de se prosterner devant la statue dressée par le roi Nebucadnetsar et de l'adorer; autrement, ils seraient jetés dans une fournaise ardente. Mais Dieu avait dit à son peuple :

« Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. Tu ne te feras pas d'image taillée [...] Tu ne te prosterner point devant elles, et tu ne les serviras point; car moi, l'Éternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux. » (Exode 20.3-5)

Voici donc la réaction de ces hommes pleins de courage :

« Voici, notre Dieu que nous servons peut nous délivrer de la fournaise ardente, et il nous délivrera de ta main, ô roi. Même s'il ne le fait pas, sache, ô roi, que nous ne servirons pas tes dieux, et que nous n'adorerons pas la statue d'or que tu as élevée. » (Dan. 3.17,18)

Nos corps et nos vies

Que ce soit pour réclamer le droit à l'avortement ou le droit de refuser une injection, on voit parfois le slogan, « Mon corps, mon choix ». Mais pour le chrétien, son corps ne lui appartient pas, à plus forte raison il n'appartient à l'État.

« Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes? Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps et dans votre esprit, qui appartiennent à Dieu. » (1 Cor. 6.19,20)

Dans le contexte, l'apôtre Paul enseigne que le chrétien n'a pas le droit de se servir de son corps pour commettre du péché sexuel. Il va sans dire que si mon corps appartient à Dieu, je n'ai pas non plus le droit de l'abîmer ou le détruire. Je fais de mon mieux pour le maintenir pour le service de Dieu, son vrai propriétaire.

Notre amour

Le véritable amour est toujours quelque chose de bien, que ce soit pour sa famille, ses voisins ou sa patrie, tout comme l'orgueil et l'égoïsme sont toujours condamnables. Mais il y a un amour qui doit primer sur tous les autres : quand on demanda à Jésus quel était le plus grand commandement de la loi, il répondit : *« Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée »* (Matt. 22.37). Comparés à l'amour que nous devons avoir pour Jésus, tous les

autres amours, y compris l'amour pour nous-mêmes, ressembleraient à de la haine :

« Si quelqu'un vient à moi, et s'il ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple. » (Luc 14.26; voir aussi Matt. 10.37)

Daniel manifesta son amour pour Dieu et son courage quand il choisit de prier Dieu au lieu de se soumettre à l'ordre du roi des Mèdes et des Perses qui interdisait d'adresser des prières à quelque dieu ou à quelque homme, excepté au roi lui-même, sous peine d'être jeté dans la fosse aux lions.

« Lorsque Daniel sut que le décret était écrit, il se retira dans sa maison, où les fenêtres de la chambre supérieure étaient ouvertes dans la direction de Jérusalem; et trois fois le jour il se mettait à genoux, il priait, et il louait son Dieu, comme il le faisait auparavant. » (Dan. 6.10)

L'amour pour Dieu se manifeste dans les actions.

Dieu établit les autorités, mais elles ne doivent pas usurper les droits qui appartiennent à Dieu seul. Évidemment, pour nous les chrétiens, ni notre pays ni son gouvernement ne peut jamais avoir la première place dans notre cœur, car elle appartient déjà à notre Seigneur.

CITOYENS DU ROYAUME DES CIEUX

Quand nous sommes nés d'eau et d'Esprit par l'obéissance à l'Évangile (Jean 3.5), nous avons été transportés dans le royaume de Christ (Col. 1.13). Nous nous attachons désormais, non plus aux choses de la terre, mais aux *« choses d'en haut, où Christ est assis à la droite de Dieu »* (Col. 3.1), car son royaume *« n'est point d'ici-bas »* (Jean 18.36). Nous sommes désormais *« citoyens des cieux, d'où nous attendons que vienne notre Sauveur, le Seigneur Jésus-Christ »* (Phil. 3.20, FC). Cela fait de nous des *« étrangers et voyageurs sur la terre »* (1 Pi. 2.11). Et contrairement à tous les gouvernements humains, ce royaume que nous recevons est inébranlable (Héb. 12.28). Soyons de bons sujets des pays où nous sommes de passage, mais soyons aussi de bons citoyens de notre patrie céleste, et ne négligeons jamais de rendre à Dieu ce qui est à Dieu.

B.B.

